

Oser le culturel
pour s'ouvrir aux autres



Ceméa Auvergne

61 avenue de l'Union Soviétique
63000 CLERMONT-FERRAND
Tel. : 04 73 98 73 73
Mail : auvergne@cemea.fr
www.cemea.fr

Les CEMÉA

Les Ceméa sont une association d'éducation populaire complémentaire de l'école publique et un mouvement d'éducation nouvelle.

Les Ceméa défendent une approche globale des questions éducatives. Les lieux d'éducation s'articulant entre la famille, l'école et les loisirs, l'action de chacun concourt à la construction et à l'épanouissement de la personne.

Les Ceméa sont un organisme de formation disposant des habilitations nécessaires à la préparation de brevets et diplômes de l'animation (BAFA, BAFA, BAPAAAT, BPJEPS, DEJEPS, DEFA, DESJEPS) et interviennent aussi dans l'accompagnement et la formation des acteurs du champ social.

- Pour former des personnes capables de connaître, comprendre et favoriser le développement de tous. Pour développer leur aptitude à travailler, décider et agir collectivement.
- Pour favoriser la participation active des individus à la vie sociale, culturelle et économique.

L E S C E M É A

L'engagement des CEMÉA pour l'animation professionnelle*

- La mise en oeuvre de suivis personnalisés en lien avec les projets personnels de formation.
- L'aide au développement d'une identité professionnelle et d'un projet professionnel.
- La valorisation du rôle du groupe de personnes en formation.
- L'utilisation de méthodes d'éducation active.
- La cohérence des équipes pédagogiques.
- La dotation de matériel informatique portable individualisé.
- L'attention portée à la qualité du cadre matériel des formations.

* charte qualité animation professionnelle

L E S C E M É A

Oser le culturel
pour s'ouvrir aux autres

BPJEPS bi-qualifiant

Loisirs Tous Publics –
Technologie de l'information
et de la communication

Ou

Loisirs Tous Publics –
Animation Culturelle



Objectifs de la formation

Le diplôme

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) est un diplôme d'Etat de niveau IV.

Le BPJEPS est délivré au titre d'une spécialité disciplinaire ou lié à un champ particulier de l'animation tant dans le secteur du sport que de l'animation socioculturelle ou de la jeunesse.

Le métier préparé

L'intervention de l'animateur tous publics s'inscrit dans une logique globale d'éducation populaire dont il est acteur.

- il privilégie l'écoute des différents publics, la mise en action des personnes et répond aux besoins identifiés.
- il contribue à développer la citoyenneté et à renforcer le « lien social ».
- il vise à développer l'engagement associatif.

Il conçoit et **conduit de manière autonome des projets et des prestations d'animation.**

Possédant les compétences lui permettant **d'intervenir auprès de tous les types de publics** en situation de loisirs, il peut être amené à diriger un accueil collectif de mineurs.

L'animateur facilite la découverte d'activités dont il garantit en permanence la qualité.

Les entreprises et les employeurs

Les activités peuvent s'exercer principalement dans le cadre :

- d'associations : accueils de loisirs, associations de quartiers, associations culturelles, foyers d'accueils...
- de collectivités territoriales ou de leur regroupement,
- de lieux de diffusion de la culture : musées, biblio / médiathèques, lieux d'expositions, salles de spectacles, compagnies...
- d'Espace Culture Multimédias ou de Point CYB,
- d'entreprises relevant du secteur marchand.

Le public visé

L'animateur peut intervenir en direction de tous les publics.

Contenus de la formation

Organisation générale

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est obtenu par capitalisation de dix unités :

- 4 unités capitalisables transversales à l'ensemble des BPJEPS,
- 5 unités spécifiques à la spécialité,
- 1 unité d'adaptation.

Une formation organisée en 2 phases englobant les 10 unités capitalisables

- Une première phase généraliste orientée sur l'animation Loisirs Tous Publics. Diplôme BPJEPS LTP.
- Une phase de spécialisation orientée sur « l'animation TIC » ou « l'animation culturelle ». Diplôme BPJEPS TIC ou Culture.

L'acquisition de techniques

La formation LTP est commune aux deux entrées et aborde les domaines techniques suivants : **culturel – scientifique et technique – activité physique.**

L'entrée TIC propose une spécialisation dans le domaine du **traitement de l'image et de l'éducation aux médias.**

L'entrée animation culturelle permet d'aborder plus spécifiquement les domaines culturels suivant : **la médiation du livre – la médiation des arts plastiques et graphiques – la médiation des arts vivants.**

Accès à la formation

- **Avoir plus de 18 ans à la date d'entrée en formation.**

Présenter un dossier de candidature comportant :

- **un récapitulatif des expériences (bénévoles ou professionnelles) vécues dans le domaine de l'animation,**
- **un descriptif de sa pratique personnelle dans un domaine culturel ou tic,**
- **une lettre présentant ses motivations pour le métier d'animateur.**